

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Dossier de candidature 1^{ère} demande

Les élèves peuvent postuler aux bourses de la Fondation Vallet après avoir effectué au moins une année de scolarité à l'ENSCI.

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : **ENSCI École Nationale Supérieure de Création Industrielle**
Le chef d'établissement, Mme. **Frédérique PAIN**

certifie que l'élève **Jérôme Calvarin**

● était inscrit(e) dans l'établissement **ENSCI**

pour l'année scolaire 2022/2023

en (1) : **Diplôme de Designer textile (grade Master / Niveau I)**

● passe en année supérieure de (1) : **ENSCI**

pour l'année scolaire 2023/2024 dans l'établissement : **en année de diplôme de Master intégré Designer textile**

Rappel : Pas de bulletin de notes de l'ENSCI. Le suivi pédagogique est basé sur l'individualisation du cursus, de ce fait l'établissement privilégie le passage d'un semestre à l'autre sous la forme d'une présentation du travail accompli et la validation par un Jury de fin de phase au cours duquel les objectifs à atteindre pour le semestre suivant sont précisés à l'élève.

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Avis de la coordination de phase:

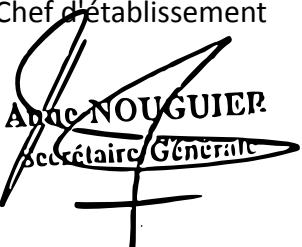
Jérôme est entré à l'Ensci en 2020 à la suite d'un BTS DMTE à l'ESAAT (Roubaix).

Après six semestres de formation en DesignTextile à l'Ensci, Jérôme entre en phase diplôme.

Élève très sensible, Jérôme se distingue par ses qualités artistiques. Son travail est porteur de sens. Afin de réussir pleinement ses études, Jérôme doit gagner en assurance et en stabilité.

Cachet et signature du Chef d'établissement

Date : 07 / 09 / 2023

P/o

Anne NOUGUIER
Secrétaire Générale